

Le Jacobin

Journal municipal

Saint-Jacques
250 ans
à cultiver
la fierté



Municipalité de
Saint-Jacques

Vol. 22 | No 01

Février 2024

st-jacques.org

2-4 février : Carnaval du 250^e !

Contact



Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

450 839-3671

450 839-2387 (Télécopieur)
www.st-jacques.org

Horaire

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 12 h

*Fermé entre 12 h et 13 h

Bibliothèque Marcel-Dugas

Horaire

Lundi, mardi de 13 h à 18 h
Jeudi de 13 h à 20 h
Samedi de 9 h à 12 h

450 831-2296

Services téléphoniques d'urgence

Après les heures de bureau

Pour les bris d'aqueduc, fuites d'eau, etc.

579 258-6074

Sur les heures de bureau

En cas de panne électrique seulement.

450 839-7697

Conseil municipal

Prochaines séances :
5 février et 4 mars à 19h00

Sommaire

03 Conseil municipal

Mot de la mairesse
Séances du conseil 2024
Budget 2024
Programmation triennal d'immobilisation

08 Travaux publics

Bris causés par le déneigement
Stationnement hivernal

10 Urbanisme

Vente de garage
Fosse septique

10 Bibliothèque

Coup de coeur des abonnés
Exposition
Ateliers éducatifs

18 Loisirs

Carnaval
Patinage aux flambeaux
Ateliers créatifs
Activités sportives

21 Organismes

FADOQ
Chevaliers de colomb
Guignolée 2023
Shéna

24 Collectes des matières résiduelles

N'oubliez pas de
vous inscrire en ligne !

SAC
Service d'alerte citoyenne

Chères citoyennes et chers citoyens,

La Municipalité est heureuse de participer encore cette année aux journées de la persévérance scolaire qui se dérouleront du 12 au 16 février. Durant cette période, il sera possible pour nos jeunes de s'inscrire à la bourse de la mairesse. C'est notre façon de les encourager, de les inciter à ne pas lâcher, à persévérer. Ces jeunes sont notre avenir, il nous faut les soutenir et leur démontrer que nous sommes derrière eux. Pour plus de détails concernant l'inscription à la bourse de la mairesse, les informations sont en ligne via notre page Facebook.

Notre sentier glacé est de nouveau à votre disposition cet hiver au parc Aimé-Piette. Au programme, 5 jeudis aux flambeaux pour chausser vos patins. Passez donc nous voir et venez vivre l'expérience!

L'édition 2024 du carnaval se déroulera sur 3 jours, mais c'est aussi le retour de notre parade dans les rues de Saint-Jacques. Il vous sera possible de participer aux nombreuses activités durant tout le weekend. Le carnaval nous permet d'apprécier davantage les joies de cette belle saison froide qu'est l'hiver. C'est donc un rendez-vous les 2-3-4 février prochains.

À l'approche du 14 février, je profite de cette tribune pour souhaiter une belle fête de la Saint-Valentin à toute la communauté jacobine.

Josyane Forest
Mairesse de Saint-Jacques



CRÉVALE | Comité régional pour la
valorisation de l'éducation

**MUNICIPALITÉ ENGAGÉE
POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE!**

CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

Bonne Année!M. Denis Forest
Conseiller no 1M. Jean-François Leblanc
Conseiller no 2Mme Josyane Forest
MairesseM. Claude Mercier
Conseiller no 4M. François Leblanc
Conseiller no 5M. Michel Lachapelle
Conseiller no 3Mme Josée Favreau, OMA, g.m.a
Directrice générale, greffière-trésorièreM. Simon Chapleau
Conseiller no 6**SÉANCES DU CONSEIL 2024**

- Lundi 15 janvier 2024
- Lundi 5 février 2024
- Lundi 4 mars 2024
- Mardi 2 avril 2024
- Lundi 6 mai 2024
- Lundi 3 juin 2024
- Mardi 2 juillet 2024
- Lundi 5 août 2024
- Mardi 3 septembre 2024
- Lundi 7 octobre 2024
- Lundi 4 novembre 2024
- Lundi 2 décembre 2024
- Mercredi 11 décembre 2024 (séance spéciale du budget)

À 19H00 au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques

BUDGET 2024

séance du budget du conseil municipal tenu le 13 décembre 2023

REVENUS:

TAXES GÉNÉRALES	4 954 553 \$
TAXES SPÉCIALES POUR SERVICE DE LA DETTE	935 032 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	991 823 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	362 000 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	15 870 \$
AUTRES (licences, permis, amendes et pénalités)	177 835 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	478 724 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec et Canada)	425 845 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	(197 765 \$)
AFFECTATION DE SURPLUS	0 \$
TOTAL DES REVENUS	8 143 917 \$

DÉPENSES:

CONSEIL ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 669 942 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 399 484 \$
TRANSPORT	2 047 538 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 806 263 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	22 200 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	294 973 \$
LOISIRS ET CULTURE	1 107 606 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
- Remboursement capital	575 833 \$
- Remboursement intérêt (dettes et autres)	586 646 \$
FINANCEMENT ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT, SDREF ET DCTP	(38 077 \$)
RÉSERVE ÉLECTIONS	10 000 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	111 300 \$
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	(1 449 791 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	8 143 917 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2024

ADMINISTRATION

• Informatique - équipements - fonds général	10 000 \$
• Aménagement de la réception	20 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

• Réfection de la rue Du Collège - Règlement d'emprunt et subvention TECQ	3 000 000 \$
---	--------------

AMÉNAGEMENT DE PARCS

• Parc Nature - Éclairage - Amélioration	25 000 \$
• Buste Bernard Landry - Parc des cultures	75 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

• Fontaine portative pour événement	6 300 \$
• Réfection du Centre Culturel du Vieux-Collège	1 000 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2024 : 4 136 300 \$

2025

ADMINISTRATION

• Informatique - équipements - fonds général	10 000 \$
--	-----------

VOIRIE

• Pavage diverses rues	150 000 \$
------------------------	------------

HYGIÈNE DU MILIEU

• Réfection rue Forest	3 500 000 \$
• Création d'une réserve pour le réservoir d'aqueduc	150 000 \$

AMÉNAGEMENT DE PARCS

• Parc Nature - Amélioration	50 000 \$
------------------------------	-----------

LOISIRS ET CULTURE

• Construction d'un bâtiment de service au parc Aimé-Piette <i>Règlement d'emprunt 010-2019 - en attente de subvention</i>	638 000 \$
• Aménagement d'un toit sur la patinoire <i>Règlement d'emprunt 009-2019 - en attente de subvention</i>	551 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2025 : 5 049 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2026

ADMINISTRATION

• Informatique - équipements - fonds général	10 000 \$
--	-----------

VOIRIE

• Pavage diverses rues	200 000 \$
------------------------	------------

HYGIÈNE DU MILIEU

• Réservoir d'eau potable	3 000 000 \$
• Mise à niveau de la station de traitement des eaux usées <i>Règlement 004-2020 - en attente de subvention</i>	3 500 000 \$

AMÉNAGEMENT DE PARCS

• Parc Nature - Développement en collaboration avec Sainte-Julienne	50 000 \$
---	-----------

LOISIRS ET CULTURE

TOTAL DE L'ANNÉE 2026 : 6 760 000 \$





POUR LA SAISON HIVERNALE, NOUS VOUS RAPPELONS

BACS : Déneigez et déglacez vos bacs. Il est fortement recommandé de laisser un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour de vos bacs afin de ne pas entraver la collecte mécanisée. En cas de tempête de neige, placez vos bacs en bordure de rue le matin de la collecte, de chaque côté de votre entrée et non sur le trottoir ou dans la rue pour éviter tout dommage causé par la déneigeuse. Assurez-vous également que les couvercles soient fermés, et placez les poignées et les roues du côté de votre demeure pour éviter toute dégradation.

Il est important de noter que tous bacs et poubelles glacés ou enneigés ne seront pas ramassés.

(Source : EBI)

BRIS CAUSÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

Dès la fonte complète de la neige, une tournée du réseau routier sera entreprise pour constater les terrains endommagés par le déneigement et répertorier les réparations nécessaires. Si vous avez signalé un bris sur votre propriété au cours de l'hiver, il sera pris en compte dans la liste des réparations à effectuer par l'entrepreneur en déneigement ou par la Municipalité de Saint-Jacques. La date limite pour effectuer ces travaux de réparation est fixée au 15 juin.

DÉNEIGER ET DÉGLACER :

Pour éviter l'accumulation de neige et de glace, la Régie du bâtiment du Québec recommande aux propriétaires de ;

- Retirer la neige accumulée sur la propriété et la toiture pour prévenir les risques d'effondrement ;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes circulant à proximité du bâtiment ;
- Accorder une attention particulière aux charges de neige sur les toitures voutées ou arrondies, ainsi qu'en bordure des trottoirs et de la rue.



1^{er} novembre au 15 avril

STATIONNEMENT HIVERNAL :

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, entre 23 h et 7 h, sur l'ensemble du territoire de la municipalité (Règlement no 003-2018).



RÉSEAU D'ÉGOUT

Il est strictement interdit de déverser des produits et des déchets dans les lavabos ou les toilettes sous peine d'engorger le réseau d'égout et d'occasionner des bris. Le respect de l'environnement est l'affaire de tous !



VENTE DE GARAGE



Deux ventes de garage par année sont autorisées pour un même terrain occupé par une habitation, soit à la fin de semaine de la Fête des Patriotes et à la fin de semaine de la Fête du Travail.

Voici quelques règles à respecter :

- La durée maximale d'une vente de garage est de trois jours consécutifs suivant les heures d'activités autorisées;
- La vente de garage doit avoir lieu dans une période comprise entre 8 heures et 20 heures;
- L'activité ne doit empiéter aucunement sur la propriété publique et aucune marchandise ne peut être exposée dans la rue. L'activité et la marchandise exposée ne doivent pas causer d'obstruction visuelle pour les automobilistes;
- Le terrain utilisé doit être entièrement dégagé et nettoyé à la fin de la période autorisée;
- La vente ne concerne que les biens usagés appartenant exclusivement au propriétaire;
- Un maximum de trois enseignes temporaires attachées ou détachées du bâtiment sont autorisées, pourvu qu'elles soient installées sur le terrain où la vente doit avoir lieu;
- Les enseignes autorisées peuvent être posées au plus tôt quatre jours avant le début de la vente de garage et doit être enlevée au plus tard deux jours suivant la fin de la vente de garage;
- En cas de pluie, la vente de garage est autorisée seulement la fin de semaine suivante.

RAPPELS

VOTRE TERRAIN SE SITUE EN ZONE AGRICOLE ET VOUS DÉSIREZ EFFECTUER UN USAGE NON AGRICOLE?

Une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est nécessaire.

En ce sens, nous vous suggérons de communiquer avec le service de l'urbanisme par courriel : urbanisme@st-jacques.org ou par téléphone au 450 839-3671, poste 7662 afin de discuter de votre projet.

QUELLE FRÉQUENCE DOIT-ON VIDANGER UNE FOSSE SEPTIQUE ?

Afin de respecter les directives du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, la fosse septique desservant une résidence principale doit être vidangée au moins une (1) fois tous les 2 ans, tandis qu'une fosse septique desservant une résidence secondaire qui est utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une (1) fois tous les 4 ans.

Nous vous invitons à communiquer avec le service de l'urbanisme pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

RAPPEL UTILE EN PÉRIODE HIVERNALE

- Il est interdit de déposer, souffler ou déverser sur un immeuble public ou sur une autre propriété que la sienne de la neige ou de la glace.
- Il est interdit de déposer, souffler ou déverser de la neige ou de la glace dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie.
- Il est interdit de créer, de permettre ou de tolérer un amoncellement de neige ou de glace de façon à nuire à la visibilité pour les piétons ou les véhicules automobiles.
- Il est interdit à toute personne de projeter ou déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété ou de celle dont il assume le déblaiement, ce fait constituant une nuisance





Février mois coup de coeur

Connaissez-vous la section Coup de coeur de votre bibliothèque ?

Il s'agit d'une étagère où sont rassemblés les ouvrages qui vous sont recommandés au fil du temps par les membres du Cercle littéraire de Saint-Jacques, et les coups de coeur des abonnés.

CONCOURS PARTAGEZ VOTRE COUP DE COEUR SUR FACEBOOK !

Écrivez-nous quelques mots d'appréciation au sujet d'un ouvrage qui vous a marqué dans la dernière année. Petits et grands sont invités à partager leur avis et toutes les collections de la bibliothèque (jeux, albums, audiovisuel, etc.) peuvent faire l'objet d'un coup de coeur!

Nous partagerons votre avis sur la page Facebook de la bibliothèque en plus de l'ajouter à la section Coup de coeur de la bibliothèque!

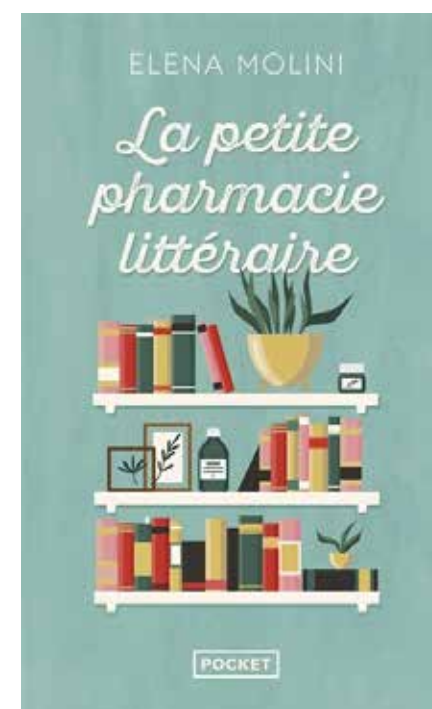
Vous pourriez gagner une carte cadeau d'une valeur de 30\$ à la Librairie Martin!

Vous avez jusqu'au 27 février pour participer. Tirage le 29 février 2023

Vos avis seront recueillis via la page facebook, par courriel à biblio@st-jacques.org, ou de vive voix au comptoir du prêt !



COUPS DE COEUR RÉCENTS DES ABONNÉS !



La petite pharmacie littéraire
Elena Molini



Au cœur du vestiaire
Pierre Gervais



Un lac le matin
Louis Hamelin



Big girl
Mecca Jamilah Sullivan



Fortresses et autres refuges
Rafaële Germain



Petite sale
Louise Mey

EXPOSITION

Le Québec en métier d'Art

du 3 février au 2 mars 2024

Marcelo Martins est artiste fileur sur le territoire de Lanaudière depuis 2018 et lauréat du Prix métiers d'arts des Grands prix de la culture Desjardins. Il présentera quelques-unes de ses plus belles œuvres reflétant les beautés du territoire Lanaudois à la bibliothèque Marcel-Dugas du 3 février au 2 mars 2024. Entrée libre durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

 BIBLIOTHÈQUE MARCEL-DUGAS



ATELIERS ÉDUCATIFS

*DÉFIS THINKERCAD & SCRATCH JUNIOR!**EduGoPro*Mardi 5 mars de 10h00 à 12h00
(Deux groupes en simultané)

8 ans et moins, accompagné d'un adulte :
Défi scratch Junior.
9 ans et plus, seul ou accompagné:
Défi thinkerCad

Descriptif et infos d'inscription à venir

 BIBLIOTHÈQUE MARCEL-DUGAS



L'HEURE DU CONTE (0-36 MOIS)

1,2,3... Saute-mouton!

Samedi 10 février à 10h30

Les 0-36 mois et leurs parents sont conviés une heure du conte interactive toute spéciale pour eux ! Animée par Danielle Loiseau.

Places limitées!

Réservez au 450-831-2296
ou biblio@st-jacques.org

 BIBLIOTHÈQUE MARCEL-DUGAS



Merci à vous tous, bénévoles, citoyens de Saint-Jacques, d'avoir si bien répondu et contribué à la réussite de la Guignolée 2023. Votre soutien est indispensable et combien apprécié ! Merci à la Municipalité de Saint-Jacques, à la caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie, à la fabrique Notre-Dame de l'Acadie, au supermarché Provigo, Stéphane Frappier, la pharmacie Uniprix Julie Deslongchamps, le service des incendies, la bibliovente.

Merci aussi à vous commerçants et donateurs qui avez contribué à faire une différence dans la vie des gens, car nul ne peut demeurer sur sa faim. Un gros merci à vous tous de la part du C.A de la société St-Vincent-de-Paul de Saint-Jacques. Lucie Gagnon, Lise Desrosiers, Nicole Forest, Pierrette Gaudet, Denis Forest.

La guignolée 



PRIX AURORE-RACETTE

UNE SOIRÉE CÉLÉBRANT L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE À SAINT-JACQUES !

Saint-Jacques, le 20 novembre 2023 – La Municipalité de Saint-Jacques a eu le plaisir d'accueillir ses bénévoles exceptionnels lors de la soirée annuelle dédiée à célébrer l'engagement communautaire. L'événement, qui a eu lieu le 20 novembre 2023, a été un moment chaleureux et convivial réunissant des individus dévoués qui contribuent significativement au bien-être de notre communauté.

Animée par la mairesse Mme Josyane Forest, la soirée des bénévoles a été l'occasion de rendre hommage à ces héros méconnus qui consacrent leur temps et leurs compétences pour améliorer la qualité de vie dans notre belle municipalité. La mairesse Forest a exprimé sa gratitude envers chaque bénévole, soulignant l'impact positif de leurs actions et l'importance de leur dévouement dans le tissu social de Saint-Jacques. Elle a déclaré avec émotion : «Les bénévoles de Saint-Jacques sont le cœur battant de notre communauté. Leur dévouement altruiste enrichit la vie de chacun, créant une communauté plus forte et plus unie. Merci du fond du cœur pour tout ce que vous faites.»

Un moment particulièrement émouvant de la soirée a été la remise du prix Aurore-Racette, décerné cette année à Madame Gisèle Lemarbre.



Depuis 2016, ce prix est dédié à une femme de la municipalité qui s'est distinguée soit au cours de l'année écoulée ou par l'ensemble de ses actions bénévoles. Le comité de parité a choisi de mettre en avant une résidente particulièrement impliquée dans le bénévolat actif.

Madame Lemarbre a partagé sa réaction à la réception du prix : "Je suis tellement fière, je ne m'attendais pas à ça du tout. Je peux vous dire que même si je suis un peu moins active, j'aime toujours ça, et il me fera plaisir d'être encore une fois la Mère Noël cette année après 23 ans !"

La Municipalité de Saint-Jacques tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles présents, ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à l'épanouissement de notre communauté. Leur engagement continu fait de Saint-Jacques un endroit encore plus spécial.

**BÉNÉVOLER,
C'EST BRILLANT !**

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE
14-20 avril 2024

50^e
ÉDITION

Présentée par
Hydro Québec

fca@q
Fédération des
Centres d'action bénévole
du Québec

Je bénévolo

CARNAVAL 2024

LES JACOBINS ET JACOBINES CÉLÈBRENT 250 ANS D'HÉRITAGE ACADIEN AVEC UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS !

La municipalité de Saint-Jacques se prépare à fêter son riche héritage acadien avec le lancement du Carnaval 2024, une célébration inscrite dans les festivités du 250^e anniversaire de la fondation de la municipalité. Les Jacobins sont invités à participer à cet événement familial haut en couleur.

La mairesse Josianne Forest inaugurera les festivités le vendredi 2 février, précédant le spectacle dynamique du groupe Boogie Wonder Band à la salle Julie-Pothier. Une soirée pleine d'énergie, reflétant la joie et l'esprit de cette année spéciale!

Le samedi 3 février, le centre culturel du Vieux-Collège sera le théâtre du traditionnel concours de bûcheron, mettant en avant la force, la compétence et l'âme des Jacobins. En plus de cette compétition emblématique, les festivités incluront des jeux gonflables et une ambiance musicale assurée par un DJ, créant une atmosphère festive pour tous. On termine la soirée avec un spectacle hommage aux colocs, offert gratuitement au Vieux-Collège à 19h00 !

Pour clôturer en beauté, une parade colorée animera les rues le dimanche 4 février, débutant sur la rue Laurin. Cette parade sera le point culminant du carnaval.

Les Jacobins, jacobines et tous les visiteurs sont chaleureusement invités à participer cette célébration, honorant l'histoire, la résilience et la fierté de la municipalité de Saint-Jacques. Nous souhaitons que ces festivités resteront gravées dans les mémoires, symbolisant la force et l'héritage exceptionnels de notre belle communauté.

250^{ans}
Saint-Jacques
à cultiver
la fierté





VENDREDI 2 FÉVRIER

Spectacle du Boogie Wonder Band

Salle Julie-Pothier - 20h00
(Entrée à 19h00)



SAMEDI 3 FÉVRIER

Activités extérieures

Centre Culturel du Vieux-Collège

Jeux gonflables, DJ et foyer extérieur

13h00 à 15h00

Concours de bûcherons/es)

14h00 à 17h00

Tournoi de poches (Gymnase)

17h00 à 19h00

Food truck et DJ

19h00 à 21h00

Spectacle Hommage aux colocs



DIMANCHE 4 FÉVRIER

Activités extérieures

Parc Aimé-Piette

10h00 à 13h00

Patinage, tirs de précision (hockey),
foyer extérieur et musique.

13h00 à 15h00

Parade du Carnaval

(Départ de la rue Laurin, Goulet, Sainte-Anne, Beaudry, Bro, Venne, Maréchal, Forest, Roy, Migué, Acadie, Dupuis, du collège.)



Chers partenaire et commanditaires,

Un immense merci pour votre soutien inestimable. Votre engagement est le moteur de nos réussites. Grâce à votre contribution, nous pouvons concrétiser nos projets avec succès, impactant positivement notre communauté. Votre confiance en notre vision et votre collaboration active sont des atouts précieux. Nous sommes honorés de compter sur des partenaires aussi dévoués. Ensemble, nous continuons de bâtir un avenir prometteur. Merci pour votre fidélité et votre soutien essentiel.







Avec reconnaissance,

La municipalité de Saint-Jacques









ATELIER DE DESSIN

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons à la mine pour créer des œuvres réalistes.

	18 ans et plus
	22 / 23 janvier 2024 (10 séances)
	Lundi, 13 h 30 à 16 h et mardi 13 h 30 à 16 h
	200 \$ la session
	79, rue Sainte-Anne
	Prévoir l'achat de matériel. Les détails seront donnés lors de l'inscription. Daniel Lamarre tél : 514 922-2968 (cell) Courriel : dani.lamarre5@gmail.com






ATELIER DE DESSIN (SOIR)

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons à la mine pour créer des œuvres réalistes.

	18 ans et plus
	23 janvier 2024 (10 séances)
	Mardi, 19 h à 21 h
	200 \$ la session
	79, rue Sainte-Anne
	Prévoir l'achat de matériel. Les détails seront donnés lors de l'inscription. Daniel Lamarre tél : 514 922-2968 (cell) Courriel : dani.lamarre5@gmail.com

HATHA YOGA (NOUVEAU)







Par Catherine Fortin
Débutant et niveau 1

	Pour tous !
	25 / 26 mars 2024 (12 séances)
	Lundi, 18 h 30 et mardi 10 h
	3 versements de 72 \$
	Centre culturel du Vieux-Collège et Maison du Folklore
	Tapis de yoga, petite couverture et bouteille d'eau. Contact : Catherine Fortin 450 760-6457 catherine_for16@hotmail.com

ZUMBA FITNESS

Par Sinda Bennaceur







C'est un entraînement énergétique qui combine plusieurs styles de danse avec des mouvements simples d'un cours de danse aéro-bique.

	14 ans et +
	6 février (13 séances) (Aucun cours du 25 au 28 mars)
	Mardi, 19 h 30 ou jeudi, 18 h 45
	160 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

TOTAL BODY WORKOUT

Par Sinda Bennaceur







Vou vous déplacerez de station en station. Composé de mouvements athlétiques, cardiovasculaires et musculaires, ce cours est un entraînement complet à la portée de tous, peu importe le niveau de forme physique.

	16 ans et +
	6 février (13 séances) (Aucun cours du 25 au 28 mars)
	Mardi, 18 h 45
	160 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com







EXTENSA FITNESS (FLEXIBILITÉ)

Par Sinda Bennaceur

Ce cours permet d'améliorer sa souplesse, d'accroître sa flexibilité, de maintenir une bonne amplitude articulaire, tout en renforçant ses articulations.

	16 ans et +
	6 février (13 séances) (Aucun cours du 25 au 28 mars)
	Mardi, 17 h 30
	160 \$
	Maison du Folklore
	Tapis de sol Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com







SOCCER (5 À 7 ANS)

	5 à 7 ans
	6 février 2024 (12 séances) Minimum 10 participants Maximum 20 participants
	Mardi 18 h (Congé le 5 mars)
	25 \$ / résident
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	• Espadrille, protège-tibias et bouteille d'eau sont obligatoires.

GARDIENS AVERTIS (NOUVEAU)

Par MEB FORMATIONS






Ce cours de 7 heures vise à préparer les jeunes à devenir des gardiens d'enfants compétents. Chaque participant recevra le manuel de gardiens avertis et le certificat de la Croix-Rouge. Ce cours s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans.

	11 ans et plus
	4 mars 2024
	Lundi, 8 h 30 à 16 h
	10 \$
	Centre culturel du Vieux-Collège
	Minimum : 18 personnes Maximum : 30 personnes Inscription au Service des loisirs : loisir@st-jacques.org







SPINNING (NOUVEAU)

Par Vanessa Henri







Cet entraînement sur vélo d'intérieur sollicite le système cardiovasculaire et musculaire grâce à la variation des exercices et de l'intensité de l'entraînement.

	14 ans et plus
	15 janvier 2024 (Excluant la semaine de relâche)
	Mardi et jeudi, 18 h et/ou 19 h 15 et samedi, 9 h
	140 \$ (1 plage-10cours) ou 260 \$ (2 plages-20 cours)
	Pavillon des Sports du Collège Esther-Blondin
	Bouteille d'eau, serviette et vêtements de sport Vanessa Henri, Kinésiologue 514 776-7441 vhenri.kinesiologue@hotmail.com

BADMINTON (14 ANS ET PLUS)

	14 ans et plus
	4 février 2024 (12 séances) Minimum 6 participants Maximum 12 participants
	Lundi 18 h / 19 h / 20 h / 21 h (Congé le 4 mars)
	40\$ / résident (La session par bloc d'heure)
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	• Espadrille, raquette, vollants et bouteille d'eau sont obligatoires.

SOCCER (8 À 12 ANS)

	8 à 12 ans
	6 février 2024 (12 séances) Minimum 10 participants Maximum 20 participants
	Mardi 19 h (Congé le 5 mars)
	25 \$ / résident
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	• Espadrille, protège-tibias et bouteille d'eau sont obligatoires.



HORAIRE DES ACTIVITÉS DE LA FADOQ

Nouvelles adhésions et renouvellement de cartes de membres à tous les 3e mardi du mois (13h00 à 15h00)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Viens Bouger 9h30 à 10h30 Responsable : Janette Léveillé 450 916-6532	Chorale 9h00 à 11h00 Responsable : Lucie Mireault-Houle 450-839-6294		Artisanat à partir de 9h00 Responsable : Jacynthe Cyr 450-397-1272	
Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272	Cartes et Bingo 13h00 à 16h00 Responsable : Lise Sicard 450 916-7841	Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272	Pétanque atout 13h00 à 16h00 Responsable : Micheline Arbour 450 839-3946	Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272
	Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272		Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272	
	Danse 19h00 à 20h30 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272			



Le whist : 12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril
 Soirées de danse : 16 janvier, 15 mars, 19 avril
 Super Bingo : 26 avril
 Tournoi de pool : 23 février, 29 mars, 26 avril

DÉJEUNER DES CHEVALIERS DE COLOMB

Connaissez-vous les Chevaliers de Colomb ?
 Un groupe d'hommes bénévoles, entourés et épaulés de leur entourage, qui ont comme mission, entre autres, d'aider ceux qui en ont besoin.

Voici une façon de nous aider :
 Les déjeuners des Chevaliers : oeufs, jambon, saucisses, patates, cretons, beans, fruits, jus, café et sourire. Ouvert à tous ! Un dimanche par mois pendant 8 mois.

Quand : 10 décembre 2023 et 14 janvier 2024
 Où : 50, rue Saint-Jacques (CCVC)
 Coût: 7 \$ par personne (13 ans et plus),
 Gratuit pour les 12 ans et moins.

Centre culturel du Vieux-Collège



CONFÉRENCE

CULTIVER LES PLANTES SUR LES MURS ET PLAFONDS

Vous vivez en appartement ou avez peu de terrain? Faites pousser vos légumes et vos fines herbes sur des murs et même des plafonds. Albert Mondor vous expliquera comment faire dans cette conférence un brin décoiffante...

Albert Mondor, Le jardinier branché

- Adultes
- 21 février 2024
- 19h15
- Gratuit pour les membres et les 16 à 25 ans / 7\$ pour les non-membres
- Grande salle du Centre culturel du Vieux-Collège
- Dominic Brunelle tél : 450 417-3704



INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- semaine du 12 au 16 février 2024
- 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30
- École Saint-Louis-de-France
4, rue du Collège, Saint-Jacques (QC) J0K 2R0
- 450 758-3734

Vous devez fournir les documents suivant:

- Le certificat de naissance de l'enfant (grand format émis par le bureau de l'état civil)
- Une preuve de résidence

Pour les élèves qui fréquentent présentement un autre Centre de Services Scolaire, vous devez également fournir le dernier bulletin de l'enfant.

Pour une nouvelle inscription à passe-partout ou à la maternelle :

- Passe-Partout : l'enfant doit avoir 4 ans avant le 30 septembre 2024.
- Maternelle : l'enfant doit avoir 5 ans avant le 30 septembre 2024.





EBI Environnement Inc.
 670, rue Montcalm
 Berthierville (Québec) J0K 1A0
 1 800 486-0225 | ebiqc.com

Collectes des matières résiduelles

Saint-Jacques

MRC de Montcalm

Légende

- D** Déchets (26 Coll.)
- E** Encombrants (4 Coll.)
- R** Recyclage (26 Coll.)
- O** Organique (35 Coll.)
- V** Résidus verts (4 Coll.)
- S** Sapin (1 Coll.)

Janvier 2024				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
			R O D	
8	9	10	11	12
	S			
15	16	17	18	19
			R	D
22	23	24	25	26
29	30	31		

Avril 2024				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
			O	
8	9	10	11	12
			R O D	
15	16	17	18	19
			O	
22	23	24	25	26
			R O D E	
29	30			

Juillet 2024				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
			R O D E	
8	9	10	11	12
			O	
15	16	17	18	19
			R O D	
22	23	24	25	26
			O	
29	30	31		

Octobre 2024				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
			O	
7	8	9	10	11
			R O D	
14	15	16	17	18
			O V	
21	22	23	24	25
			R O D	
			V	
28	29	30	31	
			O V	

Février 2024				
L	M	M	J	V
			1	2
			R	D
5	6	7	8	9
			O	
12	13	14	15	16
			R	D
19	20	21	22	23
26	27	28	29	
			R	

Mai 2024				
L	M	M	J	V
		1	2	3
			O V	
6	7	8	9	10
			R O D	
13	14	15	16	17
			O	
20	21	22	23	24
			R O D	
27	28	29	30	31
			O	

Août 2024				
L	M	M	J	V
			1	2
			R O D	
5	6	7	8	9
			O	
12	13	14	15	16
			R O D	
19	20	21	22	23
			O	
26	27	28	29	30
			R O D E	

Novembre 2024				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
			R	D
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
			R	D
25	26	27	28	29
			O	

Mars 2024				
L	M	M	J	V
				1
				D E
4	5	6	7	8
			O	
11	12	13	14	15
			R	D
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29
			R	D

Juin 2024				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
			R O D	
10	11	12	13	14
			O	
17	18	19	20	21
			R O D	
24	25	26	27	28
			O	

Septembre 2024				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
			O	
9	10	11	12	13
			R O D	
16	17	18	19	20
			O	
23	24	25	26	27
			R O D	
30				

Décembre 2024				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
			R	D
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
			R	D
23	24	25	26	27
30	31			